



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#).

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Guide de lecture du référentiel

CAP ADAL - Tourisme

Agent de développement des activités locales option tourisme (Guyane)

Guide pédagogique indépendant — FormaV. Ce guide n'est pas un référentiel ministériel. Les originaux officiels, annexes et textes applicables restent accessibles par les liens indiqués.

Vérification documentaire : 23 octobre 2026. Session et modalités à rapprocher de ton inscription.

<https://capadaltourisme.fr/referentiel>

Dossier vérifié le 23 octobre 2026 · CAP/CAP agricole · Sources et versions indiquées ci-dessous.

Le référentiel du CAP ADAL - Tourisme permet de relier les activités du métier, les compétences à acquérir et les conditions de certification. Cette page concerne Agent de développement des activités locales option tourisme (Guyane) . Elle rassemble les textes disponibles et un guide de lecture pour préparer ton parcours.

Quel référentiel utiliser pour ton diplôme et ta session ?

Le CAP Agent de développement des activités locales, option tourisme (Guyane), est présenté par l'Onisep comme un diplôme départemental. Son contenu concerne le milieu amazonien. Le règlement d'un CAP national ou d'une option de Nouvelle-Calédonie ne lui est pas substitué. [Consulter la source](#) .

Le règlement départemental complet et sa grille d'examen ne sont pas publiquement retrouvés dans les sources consultées. Demande la version de ta session au lycée Léopold Elfort ou au rectorat de Guyane. Les repères ci-dessous viennent de la fiche Onisep ; ils ne remplacent pas ce règlement.

Activités professionnelles et compétences à travailler

Repères de programme issus de la source de présentation du parcours :

- Accueillir une clientèle française et étrangère dans le contexte du tourisme amazonien.
- Connaître le milieu amazonien et contribuer à l'aménagement et à l'entretien des sentiers.
- Préparer une sortie en pirogue en tenant compte de la sécurité.
- Accompagner et encadrer un groupe sur un circuit balisé et reconnu.

Épreuves, évaluation et périodes de formation

La fiche Onisep indique 16 semaines en milieu professionnel pour les élèves hors apprentissage ; faire confirmer cette durée pour le parcours et la session préparés.

Programme et documents du diplôme départemental

Le guide FormaV rassemble les repères identifiés et les liens vers les organismes responsables. Aucun PDF ministériel d'un autre diplôme n'est proposé à sa place.

Le règlement départemental complet et sa grille d'examen ne sont pas publiquement retrouvés dans les sources consultées. Demande la version de ta session au lycée Léopold Elfort ou au rectorat de Guyane. Les repères ci-dessous viennent de la fiche Onisep ; ils ne remplacent pas ce règlement.

Comment utiliser le référentiel pour préparer le CAP ADAL - Tourisme

- Identifier le bon cadre. Note l'intitulé du diplôme, l'option, la session et ton statut de candidat.
- Relier activité et compétence. Pour chaque situation professionnelle, repère les gestes, les connaissances, les ressources autorisées et les critères de réussite.
- Lire les modalités d'évaluation. Prépare un entraînement conforme au règlement : production, oral d'explicitation, écrit, pratique ou situation d'évaluation en centre.
- Garder des preuves de progression. Classe les travaux, contrôles, observations de stage et erreurs corrigées par compétence.
- Vérifier ce qui reste à travailler. Compare le résultat de tes entraînements aux critères des annexes, puis adapte tes révisions.

Faire le lien avec les fiches de révision

Voici des repères présents dans le sommaire du pack de cette formation. Ils décrivent le contenu pédagogique disponible ; leur présence ne certifie pas la couverture de chaque exigence du règlement.

- Arts appliqués et cultures artistiques : Explorer le design et les cultures artistiques ; Observer et expérimenter des solutions créatives.
- Connaissance du milieu amazonien : Reliefs, climat et milieux naturels de Guyane ; Reconnaître la flore des espaces forestiers.
- Aménagement et entretien des sentiers touristiques : Repérer les besoins d'entretien d'un sentier ; Préparer les outils et sécuriser les travaux.
- Organisation de sorties en pirogue : Préparer une sortie sur un itinéraire reconnu ; Vérifier la pirogue et le matériel de sécurité.

[Consulter le sommaire des fiches de révision](#) · [Consulter le calendrier et les modalités de session](#) .

Sources officielles et suivi des versions

- [Texte et précisions propres à cette formation](#)

La vérification porte sur les sources et versions identifiées au 23 octobre 2026. Une nouvelle rentrée, un arrêté modificatif ou un changement de session peut nécessiter une mise à jour. En cas de différence, le texte réglementaire et les instructions de l'autorité compétente priment sur ce guide.

Questions fréquentes

Où trouver le référentiel du CAP ADAL - Tourisme ?

Le règlement départemental complet et sa grille d'examen ne sont pas publiquement retrouvés dans les sources consultées. Demande la version de ta session au lycée Léopold Elfort ou au rectorat de Guyane. Les repères ci-dessous viennent de la fiche Onisep ; ils ne remplacent pas ce règlement.

Comment connaître les épreuves et les coefficients ?

Utilise le règlement propre au diplôme départemental et les indications de l'organisme responsable.

Le guide PDF FormaV est-il un document officiel ?

Le guide est une synthèse pédagogique indépendante. Les PDF officiels sont proposés séparément, avec leur provenance. Le texte de l'autorité compétente reste la référence pour les règles de certification.

Comment vérifier la bonne version pour ma session ?

Compare le nom exact du diplôme et de l'option, l'année de première ou dernière session et les arrêtés modificatifs. Confirme aussi ton statut de candidat. Les dates de publication d'un fichier et d'entrée en application d'un règlement sont différentes.



Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

[FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.](#)

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.